Le débat public initié en décembre 2002 sur le projet de nouvel aéroport à Nantes s'est officiellement terminé le 28 mai. Le site de Notre-Dame-des-Landes, proposé pour la réalisation rapide d'un aéroport dit du « Grand Ouest », revient sur le devant de la scène.



Selon la Chambre de commerce et d'industrie de Nantes, l'aéroport actuel de Nantes-Atlantique arrivera bientôt à saturation. La plateforme, fréquentée par près de deux millions de passagers en 2002, trois millions dans moins de dix ans, ne répondra plus vraiment aux nouvelles normes du plan d'exposition au bruit. Dès lors, 30 ans après avoir été évoqué pour la première fois et deux ans après avoir reçu l'aval du gouvernement Jospin, le projet d'un aéroport international à Notre-Dame-des-Landes (à 20 km au nord de Nantes, 80 km au sud de Rennes) connaît de nouveaux développements. Le maître d'ouvrage, l'Etat, via la Direction générale de l'aviation civile (DGAC), a officialisé le projet Notre-Dame-des-Landes. Le problème est que les alentours de Notre-Dame-des-Landes se sont peuplés sensiblement depuis vingt ans, pour compter aujourd'hui quelque 80 000 résidents. Grandchamp-des-Fontaines, une commune voisine, a même connu la plus forte croissance démographique du département, avec 40 % entre les deux recensements.

Le débat, lancé le 15 décembre 2002 sous l'impulsion de la Commission nationale du débat public, s'est officiellement terminé fin mai 2003. En cinq mois, plus de 9 000 personnes ont assisté à 74 heures de réunions publiques. A force de réunions thématiques et de contre-expertises réalisées par des cabinets indépendants, partisans et opposants ont exposé leurs arguments à Jean Bergougnoux, président de la Commission particulière du débat public (CPDP) sur le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Le rapport de M. Bourgougnoux est entre les mains du gouvernement, qui doit prendre sa décision finale en fin d'année 2003.

Les CCI de Nantes et de Saint-Nazaire, gestionnaires de l'Aéroport Nantes Atlantique, ainsi que les élus locaux et le monde de l'entreprise, se positionnent clairement en faveur de ce projet, considérant que l'actuel aéroport n'offre aucune perspective d'avenir, et que le site de Notre-Dame-des-Landes est approprié. Ils y voient une chance de développement économique pour le Grand Ouest, tablant sur 2500 nouveaux emplois à terme (à raison de 800 créations d'emplois par million de passagers transportés). Le nouvel aéroport pourrait voir entrer en activité au mieux d'ici 2010.

Selon la direction de l'aéroport, en plus de la saturation de la piste et de l'aérogare, le plan d'exposition au bruit impose de trouver un nouveau site rapidement. De fait, la ville de Nantes est constamment survolée par des appareils en phase d'atterrissage vers la piste située 5 kilomètres plus loin. Au sud de l'aéroport, d'autres appareils survolent le lac de Grandlieu et sa

réserve ornithologique.

Parmi les opposants au projet, l'Acipa, une association forte de 2800 adhérents résidant sur 20 communes, a établi un document intitulé « le dossier des 80 000 citoyens ». Loin du discours simpliste type NIMBY (« on n'en veut pas chez nous »), l'association appelle les élus à une réflexion plus large sur l'avenir des transports dans la région et en Europe . Une contre-expertise a d'ailleurs montré que la saturation du site actuel n'est pas prévue avant 2015-2020, ce qui conduit l'Acipa à réclamer un moratoire de deux ou trois ans, de quoi prendre une décision fondée. Mais aucune alternative à l'option « Notre-Dame-des-Landes » n'a été étudiée.

D'autres opposants suggèrent de répartir le trafic aérien sur les aéroports régionaux de moindre importance. Un « saupoudrage » rejeté par les experts, selon la CPDP.

Enfin, l'idée d'un « aéroport du Grand Ouest » ne semble plus recueillir autant de crédit. Nantes ne souhaite pas voir le projet déplacé plus au Nord, vers Rennes, qui, de son côté, soutient officiellement le projet, tandis que la CCI de Rennes ne veut à aucun prix renoncer à son propre aéroport…Association Citoyenne Intercommunale des Populations concernées par le projet d'Aéroport de Notre Dame des Landes : http://acipa.free.fr/